



EXTRAIT DES REGISTRES

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI  
A BRUGUIERES  
SALLE DU BASCALA**

**LE MARDI 23 FEVRIER 2021 A 17 HEURES 30**

oooo

**Sous la présidence de Monsieur Philippe PLANTADE**

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués** : M. Yannick DELSOL (AIGREFEUILLE), M. Patrick FERRARI (AUCAMVILLE), M. Michel BASELGA et Mme Nicole VAYROU (BALMA), M. Christophe GOURSAUD (BEAUPUY), M. Romuald PONCE (BRUGUIERES), MM. Vincent BOUVIER et Guillaume IRSUTTI (CASTELGINEST), M. Philippe JAUREGUIBER (DREMIL-LAFAGE), Mme Anne-Lise CAMUS (FLOURENS), Mme Carine MIRANDA (FONBEAUZARD), M. Dominique AGOSTI (GRATENTOUR), M. Patrice RENARD (LAUNAGUET), Mme Christine PERROUX (L'UNION), M. Michel LAURENS (MONDOUZIL), M. Jean-Luc FABRE (MONS), M. Franck CHATELAIN (QUINT-FONSEGRIVES), M. Alain SUSIGAN (SAINT-ALBAN), M. Jean-Pierre PEYRI (SAINT JEAN), Mmes Carole FABRE-CANDEBAT et Agnès MESTRE (SAINT-ORENS DE GAMEVILLE), Mmes Ida RUSSO, Nicole MIQUEL-BELAUD et MM. Marc FERNANDEZ, Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Robert MEDINA (TOULOUSE METROPOLE), Mme Roselyne FEYDT et MM. Laurent FOREST et Pierre LATTARD (SICOVAL), MM Gilbert HEBRARD et Geoffroy DE LA PANOUSE (CC TERRES DU LAURAGAIS), Mme Marie-Claude BEPMALÉ et M. Didier AVERSENG (CC COTEAUX DU GIROU), Mme Marina DAILLUT et M. Denis BRUN (CC DU FRONTONNAIS), M. Jacques LAMARQUE (CC HAUTS TOLOSANS), M. Bertrand GELI (CC LAURAGAIS REVEL SOREZOIS), Mme Sophie PILON (CC COTEAUX DE BELLEVUE),

**Avaient donné pouvoir** : M. François CHOLLET (TOULOUSE) à M. Philippe PLANTADE, Mme Dominique FAURE (TOULOUSE METROPOLE) à M. Romuald PONCE, Mme Béatrice URSULE (TOULOUSE METROPOLE) à M. Guillaume IRSUTTI, M. Grégoire CARNEIRO (TOULOUSE METROPOLE) à M. Vincent BOUVIER, M. Pierre TRAUTMANN à Mme Nicole MIQUEL-BELAUD (TOULOUSE METROPOLE)

**Etaient absents excusés**: M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Daniel THOMAS (AUCAMVILLE), Frédéric LEMAGNER (BALMA), M. Stéphane DELAGE (DREMIL-LAFAGE), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), M. Yvan NAVARRO (L'UNION), M. Michel ANGLA (MONTRABE), M. Claude CYPRIEN (PIN-BALMA), M. Jean-Philippe FREZOULS (SAINT-JEAN), M. Serge SOULET (SAINT-JORY), Mmes Françoise AMPOULANGE et Annette LAIGNEAU et MM. François CHOLLET, Clément RIQUET et Philippe PERRIN (TOULOUSE), Mmes Souhayla MARTY, Véronique DOITTAU, Dominique FAURE et Béatrice URSULE et MM. Sacha BRIAND, Grégoire CARNEIRO, Vincent TERRAIL-NOVES et Pierre TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. Fabrice BAUDEAU (SICOVAL), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Pierre VIRVES (CC SOR AGOUT) et M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT)

**SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU**

**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa réunion en date du 26 février 2015, le Comité Syndical a désigné une Commission d'Appel d'Offres.

Après le renouvellement du Comité Syndical, suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, il est aujourd'hui nécessaire de procéder à l'élection des nouveaux membres de la Commission.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres doit être composée de la façon suivante :

\* Membres avec voix délibérative :

- Le président du Syndicat,
- cinq membres du Comité Syndical, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal des membres titulaires.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Monsieur le Président lance un appel à candidatures.

Sont déclarés candidats aux postes de la Commission d'Appel d'Offres :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Didier AVERSENG	Pierre LATTARD
Marina DAILLUT	Romuald PONCE
Patrice RENARD	Nicole MIQUEL-BELAUD
Danièle SUDRIE	Guillaume IRSUTTI
Daniel THOMAS	Alain SUSIGAN

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Il est procédé au vote dans les conditions réglementaires. L'article L2121-21 du CGCT prévoyant la possibilité de ne pas procéder au scrutin secret, il en est décidé ainsi à l'unanimité pour la présente délibération.

**Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.  
Premier tour de scrutin**

Après décompte des voix, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés : 44

Pour 44

Contre 0

Abstentions 0

Ont été élus membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- M. Philippe PLANTADE, Président,

Titulaires	Suppléants
Didier AVERSENG	Pierre LATTARD
Marina DAILLUT	Romuald PONCE
Patrice RENARD	Nicole MIQUEL-BELAUD
Danièle SUDRIE	Guillaume IRSUTTI
Daniel THOMAS	Alain SUSIGAN

**Le PRESIDENT,  
Philippe PLANTADE**

Syndicat du Bassin  
Hers-Ciron  
Siège Social : 45, rue Paule Raymondis  
31200 TOULOUSE

Le Président du Syndicat Intercommunal  
soussigné, certifie exécutoire le  
présent acte.

— Publié en date de ..... 25/02/21 .....

— Déposé à la Préfecture de ..... 25/02/21 .....

Toulouse, le ..... 25/02/21 .....

Syndicat du Bassin  
Hers-Ciron  
Siège Social : 45, rue Paule Raymondis  
31200 TOULOUSE